



École Intercommunale
Musiques Danses
Marches du Velay
Rochebaron

CDMDT 43

Haute-Loire
le DÉPARTEMENT



INSCRIPTION ATELIER DANSE TRAD - ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Auprès du secrétariat ou de la direction **du Jeudi 29 août au lundi 09 sept 2019.**

Jeudi 29/08	Vend 30/08	Lundi 2/09	Mardi 03/09	Mercr 04/09	Jeudi 05/09	lundi 09/09
Ste Sigolène	Ste Sigolène	Ste Sigolène	Ste Sigolène	Monistrol	Ste Sigolène	Ste Sigolène
17h00-19h00	8h30-12h00	08h30-12h00	08h30-12h00	9h00-11h30	08h30-12h00	16h00-18h00
		14h00-17h15		Ste Sigolène	Monistrol	
				14h00-18h00	16h00-18h00	

- à **Monistrol sur Loire** : Maison des Associations – Place Maréchal de Vaux.

- à **Sainte-Sigolène** (Secrétariat) : Maison de la Musique – Avenue de Marinéo.

Et lors du forum des associations le samedi 07/09/19 à Ste Sigolène (9h00-12h00) et Monistrol (14h00-18h00).

Puis jusqu'au 20 septembre 2019 au bureau administratif maison de la musique à Ste Sigolène.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans un dossier complet et accompagné du règlement annuel.

PIECES A FOURNIR

- Fiche de renseignements dûment remplie et signée (1 fiche par élève).
- Autorisation d'utilisation d'image complétée et signée.
- 1 chèque du montant annuel ou les 3 chèques du montant trimestriel (encaissement : 1 chèque en novembre 2019, 1 début janvier 2020 et 1 début avril 2020) à l'ordre de : **EIMD des Marches du Velay/Rochebaron**. Possibilité de régler en espèces ou par chèques-vacances (échange chèque contre chèques-vacances possible au plus tard jusqu'au 01 novembre 2019). **Toute année commencée est due dans sa totalité.** En cas de non paiement des frais d'inscription, des frais de traitement de dossier de 30€ seront facturés à la famille à partir du 2^{ème} rappel. Les règlements concernant les frais d'inscription de juin 2019 seront encaissés en novembre 2019
- 1 photo d'identité (si précédemment non fournie).

HORAIRE, LIEU ET DATES DES COURS

↳ **SAMEDI 10h00-12h00.**

↳ **AUDITORIUM de la maison de la musique** - 2 avenue de Marinéo – 43600 Ste Sigolène (sauf le 21 mars 2020).

↳ **DEBUT DES COURS** le **samedi 21 septembre 2019**. Fin des cours le samedi 20 juin 2020.

Pas de cours pendant les vacances scolaires sauf exception.

Cours les samedis : - 19 octobre, 16 novembre, 21 décembre 2019.

- 18 janvier, 15 février, 21 mars, 18 avril, 16 mai, 20 juin 2020.

↳ Nous vous remercions de nous transmettre votre **adresse email**. La plupart des informations vous seront transmises par courriel.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire.

Adresse postale : EIMD des Marches du Velay/Rochebaron - Z.A. La Borie – BP 70006 - 43120 Monistrol S/Loire

Secrétariat : Maison de la Musique – Avenue de Marinéo – 43600 Sainte Sigolène. ☎ : **04.71.66.40.24**

☎ : **06.08.02.78.75**

✉ **eimd.marchesduvelay@orange.fr**

www.eimdmvelay.fr

https://www.facebook.com/EIMDMVR/

L'EIMD c'est....

une école associative de type 3 inscrite dans le **schéma départemental d'éducation et d'enseignements artistiques** de la Haute-Loire.

Les professeurs de l'EIMD des Marches du Velay/Rochebaron sont des **professionnels diplômés** qui dispensent les cours suivants :



INSTRUMENTS (en cours individuel de 30 à 50 minutes selon le cycle)	
Guitare classique	Piano
Guitare électrique	Trompette
Guitare basse	Trombone Piano
Violon	Tuba
Clarinette	Hautbois
Flûte traversière	Cornemuse
Saxophone	Contrebasse
Batterie et percussions classiques	Accordéon diatonique

- FORMATION MUSICALE** (solfège + culture musicale – cours collectifs) 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycles.
- CHANT CHORAL** : enfant et adulte,
- CHANT ACTUEL ADO** à partir de 12 ans, **CHANT ACTUEL ADULTE**,
- EVEIL MUSICAL** pour les élèves de 4 à 6 ans (ayant 3 ans révolus en sept 2016) : parcours au cours duquel l'enfant aborde les différents aspects de l'univers musical. L'enseignement propose une découverte des notions fondamentales à travers une approche collective instrumentale, vocale, sensorielle et corporelle,
- EVEIL RYTHMIQUE** pour les élèves nés en 2013 : passerelle entre l'éveil et le cursus musical, ce parcours est basé sur l'apprentissage ludique du rythme.
- COURS DECOUVERTE** pour les élèves nés en 2013 : cours collectif de 30 min (3-4 élèves) avec découverte d'un instrument par trimestre à choisir parmi l'accordéon diatonique, la trompette, le trombone ou le tuba.
- NOUVEAU débiter la musique autrement grâce à l'Enseignement Par l'Orchestre EPO - pour les enfants de 8 à 10 ans (nés en 2010/2011/2012) - Cours collectif de 1h30** : Nouvelle méthode d'apprentissage des instruments suivants : **hautbois, piano et contrebasse**.
- NOUVEAU ATELIER DE DANSE TRADITIONNELLE – 1 samedi/mois - Cours collectif de 2h00**.
- L'ATELIER D'ACCOMPAGNEMENT** : c'est apprendre et faire de la musique en groupe : apprentissage & construction des accords, les premières notions d'harmonie & une initiation progressive à l'improvisation (pour les élèves ayant validé leur fin de premier cycle en instrument).
- L'ATELIER RYTHMI-COVER** : c'est apprendre à faire de la « cover » c'est-à-dire de la reprise, de l'appropriation de musiques actuelles (pour les élèves des classes instrumentales à partir du II^{ème} cycle).

Possibilité d'inscription aux **autres PRATIQUES COLLECTIVES SEULES** (sous réserve du niveau requis) :

- L'ENSEMBLE GUITARE** (à partir de la 2^{ème} année de pratique – IC2),
- L'ORCHESTRE JUNIOR** (à partir de la 2^{ème} année de pratique – IC2),
- L'ENSEMBLE TRADITIONNEL** (tout instrument),
- L'ENSEMBLE CUIVRES**.

Les élèves domiciliés hors de la communauté de communes des marches du Velay/Rochebaron peuvent s'inscrire uniquement aux pratiques collectives ainsi qu'aux cours de la **CHORALE ADULTE, au CHANT CHORAL ENFANT et à l'ATELIER CHANT ACTUEL**.

L'EIMD des Marches du Velay/Rochebaron développe des **partenariats avec l'éducation nationale** :

- par l'intermédiaire de ses 2 musiciennes intervenantes, elle est en charge des **interventions en milieu scolaire** sur le territoire des Marches du Velay/Rochebaron,
- avec les collèges Le Monteil et Notre Dame du Château à Monistrol s/ L : **Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM)** de la 6^{ème} à la 3^{ème}.
- Avec l'orchestre à l'école.

HORAIRES INDICATIFS des cours

EVEIL MUSICAL (à partir de 4 ans)

Jours	Horaires	Lieu	Salle	Prof.
Mercredi	16h45-17h30 4/5 ans (né 2015-2016)	Monistrol	n°3	P.Dole
Mercredi	17h30-18h15 6 ans (né 2014)	Monistrol	n°3	P.Dole
Mardi	16h45-17h30 4/5 ans (né 2015-2016)	Ste Sigolène	Audi	P.Dole
Mardi	17h30-18h15 6 ans (né 2014)	Ste Sigolène	Audi	P.Dole

EVEIL RYTHMIQUE (enfants nés en 2013)

Jours	Horaires	Lieu	Salle	Professeur
Mardi	17h00-17h30	Monistrol	Harmonie	J.L Garde
Lundi	16h45-17h15	Ste Sigolène	A.Cecarelli	J.L Garde

COURS DECOUVERTE (enfants nés en 2013)

Jours	Horaires	Lieu	Salle	Prof.
Mardi	A définir	Monistrol	3	F. Goupil
Mercredi	16h00-16h30	Ste Sigolène	Audi	A.Coulaud

ENSEIGNEMENT PAR L'ORCHESTRE (EPO) 2010-2011-2012

Jours	Horaires	Lieu	Salle	Professeur
Mardi	17h00-18h30	Ste Sigolène	R.Galliano, C. Evora et Studio	L.Payet / C.Dauchy / P.Bayle

PRATIQUES COLLECTIVES

CHANT CHORAL (enfants à partir de 6 ans)

Jours	Horaires	Lieu	Salle	Prof.
Mercr	16h00-16h45	Monistrol	N°3	P.Dole
Mardi	18h15-19h00	Ste Sigolène	Audi	P.Dole

ATELIER DE PRATIQUE VOCALE (Chorale adulte)

Jour	Horaire	Lieu	Salle	Professeur
Lundi	20h15-22h15	Ste Sigolène	Audi	G. Leyshon

ORCHESTRE JUNIOR

(à partir de la 2ème année de pratique instrumentale)

Jour	Horaire	Lieu	Salle	Prof.
Mercredi	14h-15h15	Ste Sigolène	Audi	A.Coulaud

ATELIER CHANT ACTUEL 1 semaine/2 (à partir de 13 ans) Salle C.Evora – Prof. N Arnaud

Jour	Horaires	Lieu	Groupe
Mercredi	17h15-18h45	Ste Sigolène	Ado
	19h00-20h30	Ste Sigolène	Adulte
	20h30-22h00	Ste Sigolène	Adulte

ENSEMBLE TRADITIONNEL

Jour	Horaire	Lieu	Salle	Prof
Mardi	A déterminer	Monistrol	3	F. Goupil

ENSEMBLE CUIVRES

Jour	Horaire	Lieu	Salle	Prof
Mardi	19h15-20h30	Monistrol	4	A.Coulaud

ATELIER RYTHMI-COVER (à partir du IIC instrument)

Jour	Horaire	Lieu	Salle	Prof
Mercredi	17h30-18h30	Ste Sigolène	Studio Ste Sigolène	P. Bayle

ENSEMBLE GUITARE

Jour	Horaire	Lieu	Salle	Prof
Mercredi	18h00-19h00	Monistrol	3	B. Decerle

ATELIER D'ACCOMPAGNEMENT

Jour	Horaire	Lieu	Salle	Prof
Mercredi	19h00-20h00	Monistrol	3	B. Decerle

FORMATION MUSICALE

Prof : Audran COULAUD

COURS	Jours	Horaires	Lieu	Salle
IC1 (débutant sauf élèves inscrit en EPO)	Mardi	17h00-18h00	Monistrol	N°3
	Jeudi	17h00-18h00	Ste Sigolène	C. Evora
IC2	Mardi	18h-19h15	Monistrol	N°3
	Jeudi	18h00-19h15	Ste Sigolène	C. Evora

Prof : Flora LYONNET

IC3	Lundi	17h00-18h15	Monistrol	N°3
	Vendredi	17h00-18h15	Ste Sigolène	C. Evora
IC4	Lundi	18h15-19h30	Monistrol	N°3
	Vendredi	18h15-19h30	Ste Sigolène	C. Evora
Adulte	Vendredi	19h30-20h30 à confirmer	Ste Sigolène	C. Evora

Prof : Laurence PAYET – 2^{ème}, 3^{ème} cycles

COURS	Jours	Horaires	Lieu	Salle
IIC1	Mercredi	13h30-15h15	Ste Sigolène	C. Evora
	Jeudi	17h15-19h00	Monistrol	N°3
IIC2	Mercredi	14h45-16h30	Ste Sigolène	C. Evora
	Jeudi	18h30-20h15	Monistrol	N°3
IIC3	Mercredi	17h00-18h45	Ste Sigolène	C. Evora
IIC4	Mercredi	18h15-20h00	Ste Sigolène	C. Evora
IIIC	Mardi	19h15-21h15	Monistrol	N°3

Atelier danse trad : voir en page 1

TARIFS MUSIQUE Année scolaire 2019-2020

+ 9 € de cotisation par famille (1 seule adhésion à l'Association EIMD des Marches du Velay/Rochebaron par famille pour la musique et la danse). **A ajouter au total ou au montant du 1^{er} trimestre si règlement en 3 fois.** Possibilité de régler en espèces ou par chèque-vacances.

L'échange chèque contre chèque-vacances est possible AU PLUS TARD jusqu'au 01 novembre 2019.

 **MERCI DE NE PAS PREPARER VOTRE REGLEMENT A L'AVANCE.**

	Elèves domiciliés sur la communauté de communes des marches du Velay / Rochebaron				Elèves domiciliés en dehors de la communauté de communes des marches du Velay / Rochebaron			
	ENFANT		ADULTE (+24 ANS)		ENFANT		ADULTE (+24 ANS)	
	trimestre	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre	année
PRATIQUES COLLECTIVES : Chorale - atelier chant actuel - ensemble traditionnel - ensemble guitare - ensemble cuivres - orchestre junior – atelier d'accompagnement – atelier cover- atelier danse trad								
Pratiques collectives	21 €	63 €	23 €	69 €	25 €	75 €	27 €	81 €
Musiques actuelles : batterie ou guitare basse (cours limité à 5 élèves*)	63 €	189 €	65 €	195 €	* sous réserve d'acceptation du dossier par le directeur de l'EIMD			
Formation musicale seule	40 €	120 €	42 €	126 €	Gratuité des cours de pratiques collectives pour les élèves inscrits en FM seule			
Eveil musical	21 €	63 €						
Enseignement Par l'Orchestre	63 €	189 €						
Eveil rythmique (né en 2013)	21 €	63 €						
Cours découverte (né en 2013)	31 €	93 €						
Atelier d'accompagnement	34 €	102 €	36 €	108 €				
Instrument (30 minutes de cours individuel) + Formation Musicale + Pratiques Collectives								
1 ^{ère} inscription	123 €	369€	126 €	378 €				
2 ^{ème} inscription	106 €	318 €	109 €	327 €				
3 ^{ème} et 4 ^{ème} inscriptions	86 €	258 €	89 €	267 €				
Cours individuels d'instrument								
2 ^{ème} instrument	107 €	321€	110 €	330 €				
Instrument seul (2 ^{ème} cycle de FM validé)	87 €	261 €	91 €	273€				
Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM)					Gratuité des cours de pratiques collectives pour les élèves inscrits en CHAM			
Dominante instrumentale	106 €	318 €						
Dominante vocale	22 €	66 €						

(Cadre réservé à l'administration) REGLEMENT :

- Chèque annuel Chèques trimestriels Espèces : € (Reçu n°)
 Chèques vacances :
 Autres élèves de la famille :

Renseignements **ELEVE**





NOM..... Prénom.....

Date de naissance : / /

Etablissement scolaire fréquenté en 2019.2020 :Classe.....

Commune : **CHAM**

Renseignements **PARENTS**

	PERE	MERE
NOM Prénom		
 E-mail (1 seul par élève)		
Adresse		<i>(si différente de celle du père)</i>
CP - Commune		
 domicile		
 portable		
 travail		

⇒ L'élève s'inscrit dans la ou les discipline(s) suivante(s) :

	INSTRUMENT	FORMATION MUSICALE	PRATIQUES COLLECTIVES : éveil rythmique, éveil musical, chant choral enfant ou adulte, chant actuel, orchestre junior, ens. guitare, ens. traditionnel, ens cuivres, atelier accompagnement, atelier cover, ATELIER DANSE TRAD	
			n°1 :	n°2 :
CYCLE & ANNEE				
PROFESSEUR				
Lieu				
Jour de cours				
Horaire (défini avec le professeur les 12 ou 13/09/19)				

Musiques actuelles	Cours de découverte (enfant né en 2013)
BATTERIE <input type="checkbox"/>	Instrument N°1 ↓
GUITARE <input type="checkbox"/>	
Enseignement Par l'Orchestre	Instrument N°2 ↓
Hautbois <input type="checkbox"/>	
Piano <input type="checkbox"/>	Instrument N°3 ↓
Contrebasse <input type="checkbox"/>	

⇒ L'élève et les parents déclarent avoir pris connaissance des modalités d'inscription et adhèrent au règlement intérieur de l'EIMD (disponible auprès du secrétariat et sur le site internet).

Fait à..... le.....2019.

 **SIGNATURE :**

Autorisation à compléter au dos SVP →

AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGES POUR LES ELEVES MINEURS

Je soussigné(e) : (Nom et prénom de l'un des parents)

agissant en qualité de représentant légal de : (Nom de l'élève)

donne l'autorisation de diffuser les photographies, films ou vidéos de mon enfant prises dans le cadre des cours, stages et spectacles organisés par l'association E.I.M.D des Marches du Velay/Rochebaron, sur tout support de communication ainsi que sur son site internet. Cette autorisation, donnée à titre gracieux, est valable pour une durée de 24 mois à compter du 01/09/2019.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces supports devront respecter l'anonymat de l'enfant et ne devront pas porter atteinte à sa réputation.

Date : **Signature précédée de la mention manuscrite**
« Lu et approuvé, bon pour accord »

AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGES POUR LES ELEVES MAJEURS

Je soussigné(e) : (Nom et prénom de l'élève majeur)

donne l'autorisation de diffuser les photographies, films ou vidéos me concernant prises dans le cadre des cours, stages et spectacles organisés par l'association E.I.M.D des Marches du Velay/Rochebaron, sur tout support de communication ainsi que sur son site internet.

Cette autorisation, donnée à titre gracieux, est valable pour une durée de 24 mois à compter du 01/09/2019.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces supports devront respecter mon anonymat et ne devront pas porter atteinte à ma réputation.

Date : **Signature précédée de la mention manuscrite**
« Lu et approuvé, bon pour accord »